

## **FNEE CGT**

## Fédération Nationale des personnels

des ministères de l'Écologie, de la Cohésion des Territoires, de la Mer, des Transports et du Logement



263 rue de Pari – case 543 – 93515 Montreuil Cedex – Tél: 01 55 82 88 75 - E mail: fd.equipement@cgt.fr – Site www.equipementcgt.fr

Madame la Ministre de la Transition Ecologique

Hôtel de Roquelaure 246 Boulevard Saint Germain 75007 Paris

Montreuil, le 24 juin 2021

Objet : mise en œuvre des mesures catégorielles 2021 proposées aux agents du MTE-MCTRCT-MM et ses EP

## Madame la Ministre,

La Direction des Ressources Humaines a organisé trois réunions par nature de prime (RIFSEEP; ISS+PSR et OPA) pour présenter les nouvelles mesures catégorielles 2021 qui sont loin de consommer l'intégralité de l'enveloppe prévue de l'ordre de 7 millions. 3 millions environ sont par ailleurs consacrés à la poursuite des mesures prises les années précédentes.

Nous avons porté lors de ces échanges de nombreuses revendications pour améliorer le régime indemnitaire des agents dont certains n'ont pas évolué depuis presque 10 ans, démontrant l'insuffisance de l'enveloppe 2021.

Devait suivre une réunion de présentation globale des propositions de l'administration, mais le Directeur des Ressources Humaines nous a appris le 21 juin que ce sujet souffre encore d'arbitrage.

Nul besoin de vous dire combien les agents attendent ces revalorisations et ajustements indemnitaires 2021 destinés à corriger des écarts entre les régimes indemnitaires ou à les améliorer et à intégrer des agents exclus jusqu'à présent des différents processus catégoriels.

Il est intolérable de constater que nous sommes au milieu de l'année 2021 et que les agents ne bénéficient pas encore de ces revalorisations votées fin 2020 par la représentation nationale. Le ministère a déjà 6 mois de retard sur la dette qu'il a envers ses agents. Ses délais de retard seraientils tolérés dans d'autres circonstances? Si vous avez 6 mois de retard pour votre loyer, on vous expulse. Si vous avez 6 mois de retard pour l'électricité, on vous coupe le courant... En outre, tandis que les revalorisations indemnitaires ne sont pas payées, le ministère fait des économies sur le dos de ses agents.

Saisir le guichet unique de la DGAFP et attendre l'accord du budget demeurent des procédures longues qui demandent anticipation. Il serait regrettable que ceci conduise à obtenir un accord pour pour Noël comme en 2020! Vous conviendrez Madame la Ministre que la crédibilité de notre ministère en matière d'arbitrage est largement entachée, démontrant une fois de plus son affaiblissement politique.

Madame la Ministre, nous exigeons de connaître la date de mise en application des mesures 2021 qui seront accordées et quand les agents concernés toucheront leur dû ?

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de la FNEE CGT

Philippe Garcia

## Copie:

Monsieur Aymeric Morin, Conseiller Social du ministère, Monsieur Jacques Clément, Directeur des Ressources Humaines.